

ANNEAU DE LEVAGE

SYSTÈME DE LEVAGE HÉMISPHERIQUE

Mise à jour du 12/07/2023

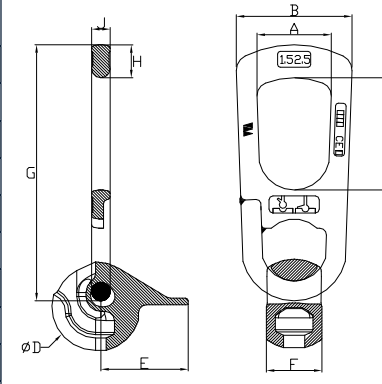


Présentation

L'anneau de levage à tête hémisphérique DSI-ARTEON est destiné au levage des éléments béton préfabriqués en usine ou sur chantier et équipés d'ancres de levage DSI-ARTEON. Son anse multidirectionnelle assure une souplesse d'utilisation inégalée et permet le levage de tout type d'élément sous divers angles d'inclinaison. Comme tous les accessoires de levage DSI-ARTEON, l'anneau de levage à tête hémisphérique DSI-ARTEON est certifié CE. Les nombreuses campagnes d'essais réalisées en laboratoire interne et externe permettent d'assurer que chaque anneau est conforme à nos spécifications et respecte les textes en vigueur.

Caractéristiques techniques et géométriques

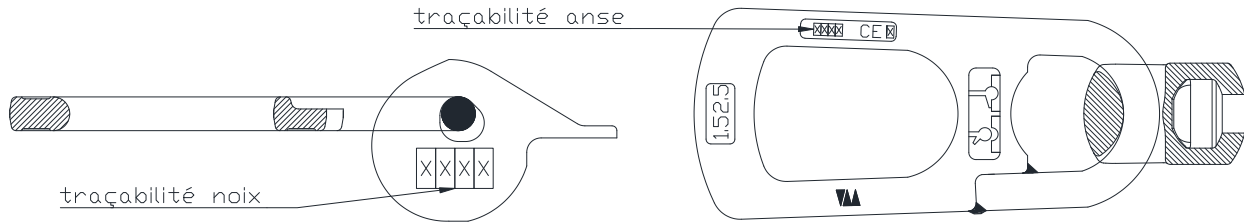
CMU	1.3 T	2.5 T	5 T	7.5 T - 10 T	15 T - 20 T	32 T
Code	100327	100328	100329	100330	100331	100332
A [mm]	44	56	68	82	113	175
B [mm]	74	88	118	160	191	269
C [mm]	70	85	88	112	135	189
ØD[mm]	56	68	88	112	152	195
E [mm]	54	66	83	113	151	214
F [mm]	32	42	57	73	110	153
G [mm]	162	196	237	339	447	584
H [mm]	20	25	37	50	75	100
J [mm]	12	14	16	26	30	45
K [mm]	6,5	9	10	14	21	28



- Zingage : zinc pur 8µm (ISO 3497) avec passivation blanche/bleutée Cr3+ suivant EN ISO 2081 conforme REACH.
- Fabriqué et assemblé en France.

Marquages et traçabilité des anneaux

Les anneaux DSI-ARTEON sont, conformément aux réglementations en vigueur certifiés CE et fournis avec un certificat et une notice d'utilisation et de sécurité. Chaque anneau comporte un numéro de traçabilité sur l'anse et sur la noix.



L'ensemble de ces deux numéros forme un lot du type XXXX-XXXX facilement identifiable. Pour chaque lot, deux pièces sont testées pour vérifier la charge de rupture. Le coefficient de sécurité statique minimal garanti est de 5 par rapport à la rupture.

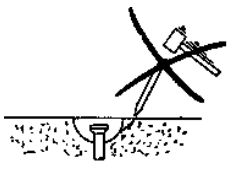
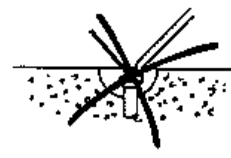
Conditions d'emploi et de sécurité :

1. Généralités :

- Ne jamais utiliser le système de levage dans un autre but que celui pour lequel il a été créé.
- S'assurer que le personnel utilisant le système a bien pris connaissance de la notice d'utilisation fournit avec les anneaux.
- Toutes les consignes générales de sécurité concernant le levage doivent être respectées.
- Le dimensionnement du système de levage doit être réalisé par une personne compétente.

2. Avant utilisation

<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la charge d'utilisation indiquée sur l'anneau est la même que celle inscrite sur la tête d'ancre. 	
<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la longueur des élingues est au moins égale à deux fois la distance entre les ancrages afin d'obtenir un angle de sommet d'élingue de 30°. Un angle supérieur peut être autorisé, à condition que celui-ci ait été pris en compte dans le dimensionnement des ancrages. L'utilisation d'un palonnier est toujours préférable. 	<p>≤ 30° sauf étude spéciale</p>
<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la résistance du béton est au moins égale à celle prévue dans le dimensionnement de l'ancre. Un béton à 10 MPa est le strict minimum. 	<p>10 Mpa mini</p>
<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la patte de l'anneau est appuyée sur le béton et dans le même sens que l'effort 	<p>Sens élingage</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Au relevage, la patte doit être dirigée vers le haut. 	

<ul style="list-style-type: none"> – Ne jamais casser le béton autour de l'ancre afin d'agrandir la réservation. L'anneau de levage doit être mis en place sans autre opération. 	
<ul style="list-style-type: none"> – Ne jamais souder l'ancre ou l'anneau pour quelque raison que ce soit 	

3. En utilisation

<ul style="list-style-type: none"> – Le transport des éléments préfabriqués par des engins de chantier, entraîne l'apparition de surcharges dynamiques qu'il faut prendre en compte dans le dimensionnement des ancrages. Les entreprises de pose doivent donc manutentionner ces pièces avec précaution.
<ul style="list-style-type: none"> – Une attention particulière est requise au moment du décoffrage. En effet, l'effort d'adhérence entraîne des surcharges supplémentaires.

4. Maintenance et contrôle :

<ul style="list-style-type: none"> – Quelle que soit leur fréquence d'utilisation, les anneaux doivent être contrôlés une fois par an par une personne compétente. Ils ne doivent avoir subi aucune déformation permanente.
<ul style="list-style-type: none"> – Aucune réparation de l'anneau n'est possible.

Contrôle et entretien

Conformément aux prescriptions relatives à la prévention des accidents du travail et la directive machine, quelle que soit leur fréquence d'utilisation, les anneaux doivent être contrôlés au moins une fois par an par une personne ayant les compétences et les ressources nécessaires.

1. Durée de vie des anneaux :

Des essais de fatigue réalisés au CETIM et enregistré sous le N° CET01470082_FINAL_01_a sur les anneaux de levage DSI-ARTEON ont démontré que les anneaux conservent leur coefficient de sécurité statique de 5xCMU après un nombre d'utilisation définie ci-dessous.

CMU	1T3	2T5	5T	10T	20T
Nombre de cycles	30 000	25 000	20 000	15 000	10 000

Dans des conditions normales d'utilisation, On peut estimer que l'anneau atteindra son point d'usure au bout de 7 ans d'utilisation.

2. Contrôle visuel

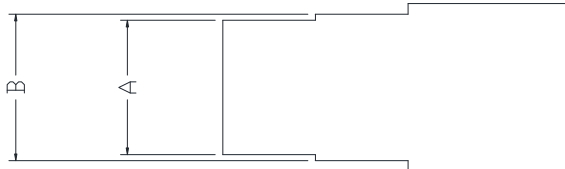
Des essais interne et externe ont démontré qu'une déformation quelconque de l'anneau (hormis le matage de l'anse) signifie qu'une surcharge supérieure à 2 x CMU a été appliquée. Devront être détruits:

- Tout anneau ayant subi une modification permanente (allongement ou la flexion de l'anse), une surcharge ou un choc thermique.
- Tout anneau ayant été soudé (quel que soit l'emplacement de la soudure) ou ayant subi une surchauffe anormale locale ou générale. (Hormis la soudure d'origine de fermeture de l'anse).
- Tout anneau dont l'articulation Noix/Anse ne se fait pas correctement.
- Tout anneau présentant une amorce de rupture.
- Tout anneau dont l'élément béton préfabriqué a chuté pour quelque raison que ce soit.

3. Contrôle dimensionnel

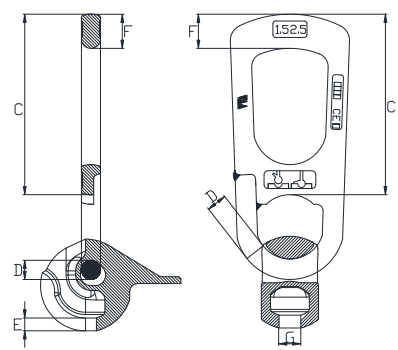
Une pige de contrôle de type passe/passe pas permet de contrôler l'écartement des lèvres de l'anneau (Cote G ci-dessous). La cote A doit passer entre les lèvres de l'anneau. La cote B ne doit pas passer. Si cette dernière passe, il faut déclarer l'anneau non conforme et le détruire.

CMU	Code	Cote A	Cote B
1T3	101614	10.5 +/-0.1	13.0 +/-0.1
2T5	101616	15.0 +/-0.1	17.5 +/-0.1
5T	101618	20.5 +/- 0.1	23.5 +/-0.1
10T	101615	28.5 +/-0.1	32.0 +/-0.1
20T	101617	40.1 +/-0.1	43.6 +/-0.1



Les cotes mentionnées ci-dessous permettent de s'assurer que l'anneau n'a pas subi de déformation. Tout anneau présentant des cotes supérieur (cote C) ou inférieurs (cote D,E et F) doit être déclaré non conforme et rebuté. Les vérifications doivent être réalisées au pied à coulisse ou instrument de métrologie étalonné.

CMU	1.3 T	2.5 T	5 T	7.5 T - 10 T	15 T - 20 T
Réf.	100327	100328	100329	100330	100331
C max [mm]	113.0	134.0	153.0	224.0	299.0
ØD min [mm]	11.0	13.5	18.5	26.5	37.0
E min [mm]	6.5	8.5	9.5	13.5	21.5
F min [mm]	14	17.5	28	36	56



Les renseignements contenus dans ce document sont donnés à titre indicatif et correspondent à nos connaissances actuelles. Ils ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité en cas d'utilisation non conforme ou inadaptée de nos produits.

Etant donné les multiples possibilités d'emploi, nos recommandations ne dispensent pas les utilisateurs d'effectuer leurs propres essais. Notre laboratoire et le service technique vous fourniront les renseignements que vous désirez et se tiennent à votre entière disposition.

TAM Groupe Z.I. Avenue Albert Einstein.
CS 90043 - 77555 Moissy Cramayel Cedex - France
S.A.S. au capital de 883 332 € RCS Melun B
SIRET 313 659 674 00029 - FR 76 313 659 674

Tél. : + 33 1 64 13 30 00 – tamgroupe@tamgroupe.fr – www.tamgroupe.fr